

Centre de bénévolat et moisson Laval

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023



Centre de bénévolat et moisson Laval

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États financiers	
Résultats	4 - 5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 19



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre de bénévolat et moisson Laval

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de bénévolat et moisson Laval (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, à l'actif aux 31 mars 2023 et 2022 et à l'actif net aux 1er avril 2022 et 2021 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les informations indiquées à la note 3 ne sont pas auditées et sont exclues de la portée de notre rapport.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 12 juin 2023

⁽¹⁾ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109240

Centre de bénévolat et moisson Laval

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

4

	Fonds d'immobili- sations	Fonds affecté	Fonds non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Subventions et contributions (Relevé A)					
Centraide	-	-	207 787	207 787	207 075
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	-	-	438 103	438 103	434 756
Développement Ressources humaines Canada	-	-	-	-	21 282
Emploi-Québec	-	-	30 696	30 696	15 803
Ville de Laval	-	-	61 000	61 000	33 175
Ville de Laval - Fonds Place-du- Souvenir	-	-	81 301	81 301	46 263
Ministère de la Justice	-	-	383 359	383 359	383 359
Ministère des Affaires municipales - Support à l'action bénévole	-	-	17 500	17 500	8 500
Banques alimentaires du Québec	-	-	251 341	251 341	338 179
Banques alimentaires Canada	-	-	52 773	52 773	81 612
	-	-	1 523 860	1 523 860	1 570 004
Dons (Relevé B)					
Corporations et particuliers	-	-	559 921	559 921	473 050
Corporations et particuliers - Projet petits déjeuners	-	-	67 716	67 716	74 065
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Projet petits déjeuners	-	-	55 000	55 000	50 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Campagne de paniers de Noël	-	-	22 000	22 000	20 000
Fondation J.A. DeSève	-	-	15 000	15 000	10 000
	-	-	719 637	719 637	627 115
Autres produits (charges) (Relevé C)					
Distributions de fonds communs de placement	-	-	11 200	11 200	10 101
Variation de la juste valeur des placements	-	-	(25 849)	(25 849)	(27 910)
Transport	-	-	8 360	8 360	16 217
Amortissement de l'apport reporté	39 161	-	-	39 161	55 343
Honoraires de gestion - Ville de Laval	-	-	20 409	20 409	75 000
Loyer	-	-	6 492	6 492	6 200
	39 161	-	20 612	59 773	134 951
Solde à reporter	39 161	-	2 264 109	2 303 270	2 332 070

Centre de bénévolat et moisson Laval

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

5

	Fonds d'immobili- sations	Fonds affecté	Fonds non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde reporté	39 161	-	2 264 109	2 303 270	2 332 070
Charges (Relevé D)					
Salaires et charges sociales	-	-	1 305 482	1 305 482	1 115 477
Charges locatives	-	-	-	-	1 800
Assurances	-	-	30 401	30 401	28 964
Chauffage et énergie	-	-	43 468	43 468	46 182
Télécommunications	-	-	24 299	24 299	18 558
Impression et fournitures de bureau	-	-	26 689	26 689	32 087
Entretien et réparations	-	-	138 884	138 884	154 267
Réunions et activités sociales	-	-	10 110	10 110	20 131
Promotion et représentation	-	-	19 165	19 165	20 339
Frais de déplacement et transport des bénévoles	-	-	15 140	15 140	18 582
Location de matériel roulant	-	-	-	-	5 557
Abonnements, cotisations et documentation	-	-	6 842	6 842	1 986
Activités	-	-	389 715	389 715	847 377
Consultants en informatique	-	-	22 258	22 258	33 441
Honoraires professionnels	-	-	46 135	46 135	38 891
Frais de formation	-	-	5 245	5 245	7 338
Frais bancaires	-	-	3 183	3 183	3 754
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	122 813	-	-	122 813	142 766
Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle	-	-	-	-	1 340
	122 813	-	2 087 016	2 209 829	2 538 837
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(83 652)	-	177 093	93 441	(206 767)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éléments n'affectant pas les résultats (note 3)

Dons de produits alimentaires redistribués				28 781 540	20 845 397
--	--	--	--	------------	------------

Centre de bénévolat et moisson Laval

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2023

6

	Investi en immobili- sations \$	Affecté \$	Non affecté \$	2023 Total \$	2022 Total \$
Solde au début	1 022 978	280 899	935 802	2 239 679	2 446 446
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(83 652)	-	177 093	93 441	(206 767)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13 706	-	(13 706)	-	-
Solde à la fin	953 032	280 899	1 099 189	2 333 120	2 239 679

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre de bénévolat et moisson Laval

Bilan

Au 31 mars 2023

7

	Fonds d'immobili- sations	Fonds affecté	Fonds non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif à court terme					
Encaisse	-	-	852 690	852 690	739 210
Débiteurs (note 4)	-	-	110 384	110 384	65 747
Subvention à recevoir - Emploi-Québec	-	-	7 020	7 020	2 348
Subvention à recevoir - ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	-	-	-	-	17 510
Somme à recevoir du fonds non affecté *	-	280 899	-	-	-
Frais payés d'avance	-	-	38 416	38 416	32 230
	-	280 899	1 008 510	1 008 510	857 045
Encaisse en fidéicommiss (note 5)	-	-	141 055	141 055	598 262
Fonds communs de placement, à la juste valeur	-	-	453 073	453 073	468 020
Immobilisations corporelles (note 6)	1 061 500	-	-	1 061 500	1 170 607
	1 061 500	280 899	1 602 638	2 664 138	3 093 934

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre de bénévolat et moisson Laval

Bilan

Au 31 mars 2023

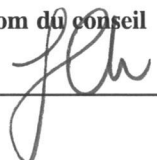
8

	Fonds d'immobili- sations	Fonds affecté	Fonds non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Passif à court terme					
Créditeurs (note 7)	-	-	79 127	79 127	68 090
Somme à payer au fonds affecté *	-	-	280 899		
Subventions et dons reportés (note 8)	-	-	2 368	2 368	40 274
	-	-	362 394	81 495	108 364
Dépôts en fidéicommiss (note 5)	-	-	141 055	141 055	598 262
Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles (note 9)					
	108 468	-	-	108 468	147 629
	108 468	-	503 449	331 018	854 255
Actifs nets					
Investi en immobilisations	953 032	-	-	953 032	1 022 978
Affecté (note 10)	-	280 899	-	280 899	280 899
Non affecté	-	-	1 099 189	1 099 189	935 802
	953 032	280 899	1 099 189	2 333 120	2 239 679
	1 061 500	280 899	1 602 638	2 664 138	3 093 934

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

* Ces éléments ne sont pas présentés dans les colonnes des totaux du bilan car ils s'éliminent.

Au nom du conseil


_____, administrateur


_____, administrateur

demersbeaulne
alliés en affaires



Centre de bénévolat et moisson Laval

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

9

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	93 441	(206 767)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	25 849	27 910
Amortissement de l'apport reporté	(39 161)	(55 343)
Dotations à l'amortissement des immobilisations corporelles	122 813	142 766
Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle	-	1 340
	202 942	(90 094)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(44 637)	141 369
Subvention à recevoir - Emploi-Québec	(4 672)	1 541
Subvention à recevoir - ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	17 510	157 590
Subvention à recevoir - Ville de Laval	-	21 940
Frais payés d'avance	(6 186)	(25 489)
Encaisse en fidéicommiss	457 207	964 196
Dépôts en fidéicommiss	(457 207)	(964 196)
Créditeurs	11 037	(26 558)
Subventions et dons reportés	(37 906)	(6 868)
	(64 854)	263 525
	138 088	173 431
Activités d'investissement		
Variation du dépôt	-	3 500
Acquisition de placements	(10 902)	(495 933)
Produit de la cession de placements	-	237 790
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 706)	(66 511)
Produit de la cession d'une immobilisation corporelle	-	12 000
	(24 608)	(309 154)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	113 480	(135 723)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	739 210	874 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	852 690	739 210

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Forme juridique et objectifs de l'organisme

Le Centre de bénévolat et moisson Laval, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour mandat de :

- promouvoir l'entraide sociale dans les différents champs de l'activité humaine et offrir un service de banque alimentaire en récupérant et redistribuant gratuitement les denrées alimentaires sur le territoire de Laval;
- administrer et coordonner le programme des travaux compensatoires pour le compte du ministère de la Justice.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds non affecté.

Le fonds affecté est réservé par le conseil d'administration pour la réalisation de différents projets.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de produits lorsque l'organisme reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les produits de transport sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de distributions de fonds communs sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Apports sous forme de dons

Les dons sont enregistrés au moment où ils sont encaissés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait eu à se procurer autrement ces services dans le cours normal de ses activités.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Enseigne	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

2. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers**Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

3. Éléments n'affectant pas les résultats

	2023	2022
	\$	\$
Dons de produits alimentaires redistribués	28 781 540	20 845 397
Services reçus à titre bénévole	465 674	345 479

L'organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Étant donné que ces apports n'auraient pas dû autrement être achetés par l'organisme, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. La juste valeur de ces dons, basée sur l'évaluation établie par Les Banques alimentaires du Québec qui estime la juste valeur à 11,89 \$/kg (9,13 \$/kg en 2022), est fournie à titre d'information seulement par voie de note.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à exercer ses diverses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers. Une valeur de ces services, basée sur un taux de 15,25 \$/h (13,50 \$/h en 2022) établi selon la Loi sur le salaire minimum qui régit le salaire minimum au Québec, est fournie à titre d'information seulement par voie de note.

4. Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Contribution à recevoir - ministère de la Justice	95 840	-
Dons à recevoir	352	49 979
Taxes de vente à recevoir	14 192	15 768
	110 384	65 747

5. Fonds en fidéicommiss et dépôts

Les montants représentent des avances versées à l'organisme par la ville de Laval pour des débours futurs.

Les fonds détenus en fidéicommiss par l'organisme pour le compte de la Ville sont conservés séparément des éléments d'actif de l'organisme.

6. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	222 620	-	222 620	222 620
Bâtiment	1 521 305	947 051	574 254	604 478
Enseigne	8 755	3 917	4 838	991
Équipement informatique	93 956	79 532	14 424	12 963
Matériel roulant	322 174	190 924	131 250	189 094
Mobilier et équipement	496 705	382 591	114 114	140 461
	2 665 515	1 604 015	1 061 500	1 170 607

7. Crédoiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	12 247	8 054
Salaires et vacances à payer	66 880	60 036
	79 127	68 090

8. Subventions et dons reportés

Les subventions et dons reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges afférentes à des projets précis. Les montants en cause sont présentés à court terme étant donné qu'ils seront engagés au cours du prochain exercice.

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	40 274	47 142
Montants encaissés au cours de l'exercice	-	159 210
Montants constatés aux résultats	(37 906)	(166 078)
Solde à la fin	2 368	40 274
Les apports reçus proviennent des organismes suivants :		
Agence de la santé et des services sociaux de Laval		
Transport bénévole aux personnes vivant avec une déficience visuelle	2 368	2 368
Ville de Laval – Fonds Place-du-Souvenir		
Trousse Nouveau Départ – distribution de trousse pour poupons	-	24 800
Une collation pour les 2-4 ans – aide alimentaire pour enfants	-	12 990
Opération coût de crayon	-	116
	2 368	40 274
	-	-

9. Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles

L'apport reporté présenté au bilan comprend la fraction non amortie d'un apport reçu pour le réaménagement de la banque alimentaire, dont les travaux ont été effectués en 2002, et pour l'acquisition d'un camion réfrigéré et d'un quai hydraulique au cours de l'exercice 2021. Ces apports sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils sont rattachés.

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	147 629	202 972
Amortissement de l'apport	(39 161)	(55 343)
Solde à la fin	108 468	147 629

10. Actif net affecté

	2023			
	Solde au début	Utilisation de l'exercice	Affectation de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Projets				
Achat de nourriture pour la banque alimentaire	-	-	-	-
Agrandissement de l'entrepôt	280 899	-	-	280 899
Transformation alimentaire	-	-	-	-
	280 899	-	-	280 899
2022				
	Solde au début	Utilisation de l'exercice	Affectation de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Projets				
Achat de nourriture pour la banque alimentaire	500 000	(500 000)	-	-
Agrandissement de l'entrepôt	280 899	-	-	280 899
Transformation alimentaire	75 000	(75 000)	-	-
	855 899	(575 000)	-	280 899

11. Engagement

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location-exploitation sur de l'équipement informatique, échéant en novembre 2028, totalise 33 654 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	6 065
2025	5 912
2026	5 912
2027	5 912
2028	5 912
Autres	3 941

12. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

L'organisme est principalement exposé au risque de prix en raison de ses fonds communs de placement.

Centre de bénévolat et moisson Laval

Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2023

17

	Entraide sociale et banque alimentaire	Programme des travaux compen- satoires	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
Relevé A - Subventions et contributions				
Centraide	207 787	-	207 787	207 075
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	438 103	-	438 103	434 756
Développement Ressources humaines Canada	-	-	-	21 282
Emploi-Québec	30 696	-	30 696	15 803
Ville de Laval	61 000	-	61 000	33 175
Ville de Laval - Fonds Place-du- Souvenir	81 301	-	81 301	46 263
Ministère de la Justice	-	383 359	383 359	383 359
Ministère des Affaires municipales - Support à l'action bénévole	17 500	-	17 500	8 500
Banques alimentaires du Québec	251 341	-	251 341	338 179
Banques alimentaires Canada	52 773	-	52 773	81 612
	1 140 501	383 359	1 523 860	1 570 004
Relevé B - Dons				
Corporations et particuliers	559 921	-	559 921	473 050
Corporations et particuliers - Projet petits déjeuners	67 716	-	67 716	74 065
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Projet petits déjeuners	55 000	-	55 000	50 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Campagne de paniers de Noël	22 000	-	22 000	20 000
Fondation J.A. DeSève	15 000	-	15 000	10 000
	719 637	-	719 637	627 115

Centre de bénévolat et moisson Laval

Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2023

18

	Entraide sociale et banque alimentaire	Programme des travaux compensatoires	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
Relevé C - Autres produits (charges)				
Distributions de fonds communs de placement	11 200	-	11 200	10 101
Variation de la juste valeur des placements	(25 849)	-	(25 849)	(27 910)
Transport	8 360	-	8 360	16 217
Amortissement de l'apport reporté	39 161	-	39 161	55 343
Honoraires de gestion - Ville de Laval	20 409	-	20 409	75 000
Loyer	6 492	-	6 492	6 200
Honoraires d'administration interne	100 000	(100 000)	-	-
	159 773	(100 000)	59 773	134 951
	2 019 911	283 359	2 303 270	2 332 070

Centre de bénévolat et moisson Laval

Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2023

19

	Entraide sociale et banque alimentaire	Programme des travaux compensatoires	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
Relevé D - Charges				
Salaires et charges sociales	1 134 987	170 495	1 305 482	1 115 477
Charges locatives	-	-	-	1 800
Assurances	30 401	-	30 401	28 964
Chauffage et énergie	43 468	-	43 468	46 182
Télécommunications	17 747	6 552	24 299	18 558
Impression et fournitures de bureau	18 476	8 213	26 689	32 087
Entretien et réparations	138 884	-	138 884	154 267
Réunions et activités sociales	10 110	-	10 110	20 131
Promotion et représentation	19 165	-	19 165	20 339
Frais de déplacement et transport des bénévoles	14 431	709	15 140	18 582
Location de matériel roulant	-	-	-	5 557
Abonnements, cotisations et documentation	6 842	-	6 842	1 986
Activités	389 715	-	389 715	847 377
Consultants en informatique	20 927	1 331	22 258	33 441
Honoraires professionnels	39 525	6 610	46 135	38 891
Frais de formation	5 245	-	5 245	7 338
Frais bancaires	2 535	648	3 183	3 754
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	122 813	-	122 813	142 766
Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle	-	-	-	1 340
	2 015 271	194 558	2 209 829	2 538 837
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 640	88 801	93 441	(206 767)